

## **Conseil de quartier Meudon-la-Forêt**

### **Séance plénière – lundi 23 septembre 2019**

---

**Présidence de séance :** Denis LARGHERO, maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Fabrice BILLARD, Maire adjoint, vice-président du Conseil de quartier, Marc FLAVIER, conseiller municipal, vice-président suppléant.

**Participants :** Marcelle-Lydia ALLORY, Rémy AURICOSTE, Gérard COLINE, Roland DANIEL, Patricia DE COL BARON, Renaud DUBOIS, Blanche DUCROS, Laurent DUTHOIT, Evelyne GABRIEL, Christiane GIRAUD, Michèle GUYEU, Loïc LE LAN, Jacky LECONTE, Saïd MEBROUKI, Cédric MICHEL, Martine NÉBOIT, Walter TOVAR

**Absents excusés :** Annie AGNEL, Alain GARNIER, Audrey JENBACK-DESBREE, Talin MARQUOIS, Sylvie RAOULD

**Absents :** Marilyn AMANOU, Janet BOULMER, Jean-Pierre CHATAIGNER, Michel CONTER, Miguel FERRANDO, Abdelhak GACEMI, Mieczyslaw KWIATKOWSKI

**Démission :** Sophie CAPDENAT

**Remplacée par :** Chrystelle CARRERE

**Intervenants :** Aurélie GODARD, responsable de la Police municipale, Benoit SIMON, responsable des aires de jeux, Isabelle BÉREND, directrice de la Communication

---

À l'occasion de cette troisième séance plénière, les membres du conseil de quartier ont participé à trois ateliers de travail sur des thèmes d'actualité du quartier.

#### **1- Prévention et sécurité : échanges, avec Aurélie GODARD**

À ce jour, la police municipale est composée de 13 agents dont une brigade de nuit opérationnelle 4 jours par semaine. Le recrutement de trois agents supplémentaires est en cours afin d'avoir une brigade de nuit 7 jours sur 7. Les agents de nuit sont armés comme dans 100% des polices municipales qui travaillent la nuit.

La police municipale est habilitée à interpellé en flagrant délit : tapage nocturne, rodéos en moto... Il est recommandé aux habitants de signaler les faits divers constatés en appelant le 01 46 26 03 05 (la ligne est déviée sur les portables lorsque les brigades de nuit sont à l'extérieur). Pour les urgences et les faits graves, il convient d'appeler Police secours en composant le 17.

Il est précisé que les policiers municipaux ne sont pas officiers de police judiciaire, ils ne font pas d'enquête et ne prennent pas de dépôts de plainte, mais seulement des mains courantes.

Les missions de la police municipale sont les suivantes :

- Accueil du public
- Enregistrement des mains courantes sur rendez-vous (pour le compte du commissariat de Police nationale)

- Brigades sur le terrain : stationnement gênant, tapage nocturne, attroupements, contrôle de vitesse avec radars, éthylotest et dépistage stupéfiants...
- Objets trouvés. Les objets trouvés sur la commune sont conservés un mois, avant d'être envoyés aux Objets trouvés rues des Morillons dans le 15<sup>ème</sup>

## **2- Budget participatif 2020 : élaboration d'un projet porté par le Conseil de quartier pour Meudon-la-Forêt, avec Isabelle BÉREND**

Le conseil de quartier décide de soumettre au budget participatif les projets suivants :

- Un local de prêt de matériel mutualisé pour les habitants (et les nouveaux arrivants de l'écoquartier) : coffre de toit, perceuse
- Une zone de stationnement pour favoriser le co-voiturage près de la RN118
- Des panneaux d'informations numériques pour que les Forestois puissent présenter leurs projets (commerces, initiatives...)
- Des boîtes à livres

Le conseil de quartier fera campagne en janvier pour mobiliser les Forestois autour de ces projets.

## **3- Square Médéric : co-construction du projet de réaménagement, avec Benoit SIMON**

Après une visite sur place, le Conseil de quartier demande prioritairement :

- La pose d'un sol amortissant en caoutchouc recyclé avec des couleurs vives et des motifs car le parc est sombre
- L'ajout de nouveaux jeux pour les plus petits
- Le remplacement des jeux les plus anciens
- Des marelles sur la partie gauche
- La réparation de la fontaine
- Repeindre la grille de protection des jeux.

En outre, le Conseil de quartier suggère une réflexion sur les gradins, en lien avec les assistantes maternelles du quartier. Dans le même esprit, un contact pourrait être pris avec les IRP pour étudier la faisabilité d'une fresque sur le mur de l'immeuble mitoyen.

L'idée de jeux en bois avec un sol en copeaux a été proposée mais n'est pas retenue dans une première approche, en raison de l'entretien supplémentaire que nécessite ce type de matériaux.

## **L'actualité du quartier**

---

### **DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER DE QUARTIER POUR LE JURY D'ADMISSIBILITÉ DU BUDGET PARTICIPATIF**

Conformément au règlement du budget participatif, un membre de chaque Conseil de quartier siègera dans le jury d'admissibilité des projets du budget participatif, chargé d'arrêter la liste des projets soumis au vote des habitants en janvier 2020, au vu des critères du règlement et de l'étude réalisée par les services de la Ville.

Sont désignés par le Conseil de quartier de Meudon-la-Forêt :

- Laurent DUTHOIT (titulaire)
- Renaud DUBOIS (suppléant)

Le jury d'admissibilité se réunira mercredi 4 décembre à 19h à l'Hôtel de Ville.

## DÉRATISATION

Une campagne de dératisation a été menée en juin sur le réseau d'assainissement. Le parc du Tronchet a été traité le 23 septembre. Une nouvelle opération de dératisation en lien avec les résidences Seine Ouest Habitat, IRP et Le Parc (LGF), est organisée entre le 28 octobre et le 14 novembre.

Les incivilités (poubelles à même le sol, sacs mal fermés...) sont la principale source du problème, en particulier dans un quartier si proche d'espaces verts. C'est pourquoi un certain nombre de gardiens d'immeubles ont été assermentés et pourront verbaliser les auteurs des infractions constatées (68€).

## REVITALISATION DU CENTRE COMMERCIAL JOLI-MAI :

Un ambitieux projet d'urbanisme est porté par la Ville en collaboration avec la copropriété Joli Mai pour revaloriser ce secteur de Meudon-la-Forêt, compte tenu de la concurrence commerciale accrue de Vélizy 2 et des nouveaux commerces de l'écoquartier.

Lors de la réunion de lancement du projet, il a été décidé de créer quatre groupes de travail composés de copropriétaires de la résidence Verrière Joli-Mai, d'élus et d'experts (architecte, spécialiste de l'urbanisme commercial).

Sont désignés pour représenter le Conseil de quartier dans ces groupes de travail :

- Groupe de travail « stationnement et circulation » : Marcelle ALLORY
- Groupe de travail « aménagement urbain » : Renaud DUBOIS
- Groupe de travail « commerces » : Martine NÉBOIT

---

### **Une assemblée générale des cinq conseils de quartier se tiendra : Lundi 2 décembre à 19h au Potager du Dauphin (5 rue Porto-Riche)**

Cette soirée sera l'occasion de présenter le rapport d'activités de la première année d'exercice des Conseils de quartier. Ce document pourra être enrichi de vos commentaires et sera présenté au Conseil municipal de décembre.

D'ici là, les membres du quartier ont la possibilité d'adresser leurs questions ou suggestions au service démocratie participative à [jeparticipe@mairie-meudon.fr](mailto:jeparticipe@mairie-meudon.fr).

---

Meudon, le 28 octobre 2019